

Bon choix ou non

Par **Disturbed**, le **24/04/2005** à **17:12**

Bonjour tout le monde..

Et bien voila c'est mon 1er message sur ce forum que je trouve tres accueillant..

J'explique mon cas personel.Je suis un étudiant de 19ans , qui va bientot terminé sa premiere année de DUT dans le génie électrique, domaine qui n'a rien avoir avec le thème de ce site..Malgré que j'ai choisi ces études et bien je ne m'y plais pas et qui dit ne pas s'y plaire , dit souvent echec , enfin dans mon cas.

Pour la rentrée prochaine , je pense postuler pour une licence de droit.
Mais j'ai quelque crainte , dabord au niveau des mes origines scolaires.
J'ai en ma possession un baccalauréat Sti qui n'a donc totalement rien avoir avec le droit , et qui n'amene pas du tout vers ce style d'étude.

De plus j'entend souvent parlé du droit comme une licence compliqué, qui demande énormément de boulot (ce qui n'est pas un probleme car si ca me plait je le fournirais).

Je vous parle quand meme de mes attentes suite à ce diplome .Mon futur métier serait surement orienté dans la police nationale ou gendarmerie nationale..

Bien sure comme je pense avoir un minimum de raison , je prefere me renseigner avant de me lancé tete baissé dans un domaine ou je ne connaîtraî meme pas ce qui y est vraiment enseigné..Pour cela j'ai commencé à bouquiné sur les livres de ma soeur qui elle meme a fait du droit il y a 2-3ans..Je trouve cela interressant , un peu compliqué à lire au début mais apres ca va mieu...

Donc voila , dites moi ce que vous pensez de mon cas personnel , et si certaines personnes ont déjà été dans la meme situation que moi je les invite à me répondre..

Merci bien...

PS:je ne pourrais lire vos commentaires que d'ici jeudi dans la journée du fait que je pars en vacances demain matin tres tot , voila bye all..

Par **fabcubitus1**, le **26/04/2005** à **14:02**

Personnellement, j te le déconseille fortement, car tu arriverais sans avoir les bases nécessaires, et tu ne comprendrais pas grand chose. Je te conseille davantage d'essayer d'aller en 2ème année où ce ne serait déjà pas facile, voire en 1ère. Ou alors de faire un DUT Carrières juridiques.

=> Et le passage directement en 3ème année n'est pas souvent accepté, et pareil en 2ème année. Ils prennent en compte la moyenne obtenue dans le dernier établissement.

Et je ne suis pas sûr qu'il faille aller en fac de droit pour aller dans la police nationale ou gendarmerie nationale. Il s'agit seulement d'un niveau licence à avoir pour les concours de catégorie A et niveau Bac pour ceux de catégorie B.

Concours gendarme : <http://cybsante.free.fr/concours.php3?fiche=20>

Par **Yann**, le **26/04/2005** à **15:08**

Juste une question par licence tu entends quoi?

Parles tu directement du diplôme, c'est à dire commencer en troisième année?

Ou parles tu du cursus licence et là tu commencerais en première année?

Dans le premier cas le conseil de Fabcubitus est le bon, c'est du suicide de commencer en troisième année.

Mais la première fois que j'ai lu ton message je pensais à la seconde solution. Dans ce cas c'est tout à fait possible de reprendre les choses à la base.

Je vais prendre tes inquiétudes dans l'ordre:

Le fait que tu viennes d'une filière dite "technique" est totalement indifférent, en effet les bacs dits "généraux" n'ont pas de droit dans leur programme et ne te préparent pas mieux à ce qui t'attends.

La filière droit est une filière très difficile dans le sens où elle demande un travail considérable. .wink.

Ce n'est pas insurmontable et incompréhensible puisse que j'y arrive Image not found. Mais si tu n'es pas près à fournir beaucoup de travail oublie tout de suite.

Pour ce qui est de ton activité professionnelle voici ce que je peux te dire.

Dans la gendarmerie le concours de base se fait au niveau bac. Ensuite le concours officier se fait au niveau maîtrise, mais avec la réforme LMD on ne sait pas encore s'il faut un M1 ou un M2 (du moins la dernière fois que je me suis renseigné).

Pour la police le concours de base est au niveau bac. Le concours d'inspecteur est au niveau licence. Et enfin le concours commissaire est au niveau maîtrise, là encore j'ignore quels sont les effets de la réforme LMD.

Quoi qu'il en soit nous sommes là pour t'aider et répondre à tes questions, n'hésite pas à nous en poser. Surf un peu sur notre forum en partie "a bâtons rompus", "divers" et

"orientation", tu trouveras sûrement plein d'infos te concernant qui t'intéresseront.

Par **Disturbed**, le **27/04/2005** à **22:16**

Bonsoir tout le monde et merci bien des réponses..

Tout d'abord désolé mais, il est vrai que je m'étais mal exprimé.. Je parle de rentré en 1^{ere} année de Licence.

Ensuite je voudrais dire que le concours de Lieutenant (anciennement inspecteur) demande de bonne base en droit. Je ne suis pas sûre de vouloir tenté celui-ci mais après pas mal de réflexion , j'ai pensé qu'avoir un petit diplôme derrière moi , avant de rentré dans la police ou la gendarmerie ne serait pas si bête..

Je voulais beaucoup remercier Yann qui rien que par son message fut encourageant..

Bon je vais faire un dossier pour la faculté , au moins j'aurais le temps de me voir venir , mais je pense fortement tenter "l'aventure".

A+ all et merci pour ce forum très complet (de même pour le site)..

Par **hurgh**, le **26/07/2005** à **20:42**

le droit n'est pas difficile par rapport au génie électrique (j'en sais qq chose puisque avant de faire du droit j'ai fait un dut geii).

Par contre, ce que tu dois savoir, c'est qu'en fac, tu n'es plus encadré. Tu as moins de cases remplies sur l'emploi du temps mais tu dois régulièrement te faire des fiches de révisions pour les examens de décembre janvier.

Les deux premières années c'est que du par cœur (il faut bien passer par là). On te demande d'appliquer scrupuleusement la méthodologie (important) et de t'exprimer dans tes copies correctement (sans fautes et pas en langage familier).

Le droit ne nécessite pas de faire preuve d'intelligence les 2 premières années mais il faut savoir s'organiser, rechercher et bourrer son cerveau de plan de cours. C'est différent mais c'est possible. :-)

(mon post est un peu négatif mais je t'assure qu'on peut prendre plaisir à étudier le droit Image not found or type)

Par **sanremo34**, le **26/07/2005** à **21:00**

Moi qui viens d'un bac pro compta et d'un BTS assistant(e) de direction, je te confirme que c'est faisable.

De toute façon avec du travail et de la volonté tout est possible et le plus important reste quand même la motivation.

:wink:

Alors bon courage et donne nous des nouvelles ! Image not found or type unknown

Par **Largo**, le **26/07/2005** à **21:09**

Et bien tu vois, il y a un DUT ge2i, une BTS assistant de direction, et moi j'ai fait des maths pendant deux ans avant de faire du droit !

Donc n'hésite surtout pas si tu sens qu'un changement d'orientation s'impose. Il n'y a aucun obstacle.

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Disturbed**, le **26/07/2005** à **23:23**

Merci pour vos autres réponses, je ne pensais plus trop à ce post !! Je m'inscris en Septembre, donc c'est bon !!! je vous raconterai lol..